



## Conseil syndical des 24 et 25 janvier 2019

### 1.1 - Bilan et suite des élections de décembre, données générales

*Quelles leçons, quid des équilibres syndicaux et du travail intersyndical dans la nouvelle configuration ? Que cela soit au niveau interministériel, ministériel ou local.*

Dans un contexte marqué par une forte baisse de participation, tant au niveau national que ministériel, la FSU sort de ces élections en bonne position puisqu'elle est une des seules centrales à gagner des voix. Le recul enregistré en 2014 semble donc stoppé.

Au ministère de la culture, nous nous maintenons (avec même une très légère progression puisque nous passons de 9,96% à 10,29%).

Nous enregistrons de bons résultats pour la plupart des CT locaux, en revanche, nous perdons des sièges en CAP (nous ne sommes plus présents que dans quatre CAP).

Il faut saluer l'engagement de tous ceux et celles d'entre nous qui ont contribué à ce résultat. On note en particulier le très bon niveau des professions de foi et des textes de campagne, la très bonne réception du roman photos et des marques pages et l'excellent travail de terrain de certaines de nos sections.

#### **Participation**

##### *Fonction publique (trois versants)*

5.127.172 inscrits (85.785 de moins qu'en 2014)

2.552.209 votants, soit une participation de 49,78 % (3,04 points de moins qu'en 2014)

##### *Fonction publique d'État*

2.242.033 inscrits (13.695 de moins qu'en 2014)

1.139.312 votants, soit une participation de 50,82 % (1,49 points de moins qu'en 2014)

##### *Ministère de la culture*

24.325 inscrits (325 de moins qu'en 2014)

12.847 votants, soit une participation de 52,81 % (10,75 points de moins qu'en 2014)

On assiste apparemment à moins de baisse pour les CT de proximité que pour le CTM expl les DRAC, 84% à 77,1% pour les CT locaux, 83% à 69,7% pour le CTM

Il y a eu de graves problèmes techniques liés à l'acheminement postal, impossibles à quantifier de manière précise actuellement mais on sait qu'au moins 2000 votes ont été empêchés

Pour les CAP, la chute de la participation est plus importante que pour les CT et inégale selon la catégorie :

10% pour les CAP de catégorie A

19% pour les CAP de catégorie B

26% pour les CAP de catégorie C

## **Résultats globaux**

### *Fonction publique (trois versants)*

1. - CGT : 21,85 % (525.920 voix, perd 78.704 voix)

2. - CFDT : 18,99 % (457.187 voix, perd 47.617 voix)

3. - FO : 18,10 % (435.712 voix, perd 51.146 voix)

4. - UNS A : 11,16 % (268.679 voix, perd 3.186 voix)

5. - FSU : 8,69 % (209.160 voix, gagne 2.075 voix)

6. - Solidaires : 6,33 % (152.283 voix, perd 27.095 voix)

La FSU gagne un siège au conseil commun (3 sièges), la CGT perd un siège.

La CGT demeure la première organisation salariée (public + privée) grâce à son bon score dans la FP, c'est maintenant la CFDT qui a pris la première place. Donc : la CFDT devient la première organisation syndicale française non pas parce qu'elle aurait gagné des voix mais parce qu'elle en a un peu moins perdu que la CGT dans la FP.

### *Fonction publique d'État*

1. - FO : 17,09 % (183.437 voix, perd 6.447 voix)

2. - FSU : 16,32 % (175.092 voix, gagne 962 voix)

3. - UNSA : 15,86 % (170.219 voix, gagne 4.535 voix)

4. - CFDT : 13,86 % (148.729 voix, perd 7.277 voix)

5. - CGT : 12,07 % (129.562 voix, perd 20.572 voix)

6. - Solidaires : 7,57 % (81.192 voix, perd 19.045 voix)

7. - CGC : 6,07 % (65.132 voix, gagne 4.050 voix)

La FSU échoue à redevenir la première fédération de la FP mais se rapproche de FO.

L'écart FO-FSU-UNSA se resserre.

La montée UNSA et CGC peut être mise en regard de la très forte participation au ministère de l'intérieur (81,9%) et de leur score dans ce ministère (15,6 % pour l'UNSA-Police, 31,8 % pour Alliance).

### *Ministère de la culture*

1. - CGT : 33,93 % (4.128 voix, perd 1.422 voix), 6 sièges au CTM

2. - CFDT : 22,44 % (2731 voix, gagne 147 voix), 4 sièges au CTM

3. - Sud : 16,25 % (1977 voix, perd 423 voix), 3 sièges au CTM

4. - FSU : 10,29 % (1252 voix, perd 213 voix), 1 siège au CTM

5. - UNSA/CFTC : 6,73 % (819 voix, perd 523 voix), 1 siège au CTM

La CGT demeure la première organisation du ministère mais perd 1 siège au CTM(7 à 6), gagné par la CFDT (3 à 4).

La liste UNSA/CFTC sauve son siège au CTM à quelques dizaines de voix.

La FSU rate son deuxième siège au CTM à 118 voix.

### *Moyens syndicaux ministériels :*

24.334 jours de décharge à répartir entre les OS en fonction du résultat du vote pour le CTM, donc 105,8 ETP (1 ETP = 230 jours) avec les m2 qui vont avec, pour moitié en fonction du nombre de sièges, pour moitié proportionnellement au nombre de voix.

La FSU gagne 16 jours, Sud en perd 52 mais : la CFDT gagne 1.352 jours, la CGT en, perd 1.402

La FSU dispose de 2063 jours (811 au titre de son siège au CTM, 1252 au titre de ses 10,29%)

## **Nos résultats**

### *Les CT et CHSCT*

CHSCT AC, +1 siège (0 à 1)  
CT musées (10 sièges), +1 siège (1 à 2)  
CHSCT patrimoine (4 sièges), stabilité (2 sièges)  
CHSCT C2RMF (5 sièges), + 2 sièges (0 à 2)  
CHSCT St Germain (3 sièges), stabilité (1 siège)  
CHSCT Pau (3 sièges), - 1 siège (1 à 0) (la CGT a les 3 sièges)

### *Les CAP*

Nous passons de 7 CAP à 4

Causes du recul

Difficultés liées à la représentation genrée : chez les adjoints techniques, corps très masculin) nous avons 2 grades sur 3 avec exclusivement des candidats masculins, impossibilité de trouver une candidate

Augmentation du quotient électoral : la barre pour passer de 1 siège à 2 sièges et passée d'un collège électoral de 20 à un collège de 100 ce qui a divisé par deux le nombre de représentants dans les petits corps, favorisant la dispersion des voix (plus d'OS ont pu candidater) mais réduisant la chance d'avoir des sièges aux OS les mieux implantées

## **Nous gardons des sièges**

Secrétaires administratifs (1 siège)

Conservateurs (1 siège)

Ingénieurs de recherche (2 sièges)

Ingénieurs d'études (1 siège)

## **Nous avons candidaté sans succès**

Techniciens de recherche (1 grade sur 3) (nous avons 1 siège en 2014)

Chargés d'études documentaires (1 grade sur 2)

Secrétaires de documentation (3 grades sur 3)

Techniciens des services culturels (1 grade sur 3)

Chefs de travaux d'art (2 grades sur 2)

Architectes urbanistes de l'Etat, avec la CGT (1 grade sur 2)

## **Nous n'avons pas pu candidater**

Attachés d'administration

Adjoints administratifs (nous avons 1 siège en 2014)

Assistants ingénieurs

Ingénieurs de services culturels

Adjoints techniques (nous avons 1 siège en 2014)

Adjoints ASM

Techniciens d'art

### *CT Administration centrale*

Corps électoral : 3622 en 2014, 3434 en 2018

Participation : 72,8% à 61,2% (-11,6%)

Contrairement à 2014, la CGC et l'UNSA ne s'étaient pas portées candidates (l'UNSA avait eu 1 siège)

Montées CGT (38,4% à 42,2%), FSU (8,02% à 11,3%), CFDT (24% à 32,6%)

Légère baisse de SUD (14,8% à 13,9%), disparition de l'UNSA (9,5% en 2014)

La CGT gagne un siège (4 à 5)

La FSU entre au CHSCT (1 siège)

CT archives (9 sièges)

La CGT gagne 1 siège (4 à 6), SUD perd ses 2 sièges, stabilité de la CFDT (3 sièges), la CGC perd le sien

CT et CHSCT mobilier national (7 sièges)  
La CGT perd 2 sièges (6 à 4), la CFDT gagne 2 sièges (1 à 3)  
CHSCT archives nationales  
La CGT gagne 1 siège (4 à 5), SUD perd 1 siège (2 à 1), stabilité de la CFDT (3 sièges)

## **1.2 - Bilan et suite des élections de décembre, débat des sections**

### *DRAC Normandie (liste FSU-CGT)*

Auparavant : 5 sièges Sud, 1 siège FSU, on passe de 6 à 4 avec la fusion  
Désormais : 1 siège Sud, 1 siège CFDT, 2 sièges FSU-CGT

Rejet au sein de la DRAC des labels syndicaux, les agents préfèrent travailler avec des personnes qu'ils connaissent en toute indifférence des appartenances syndicales.

Le nouveau règlement intérieur fait perdre des droits au personnel de Rouen par rapport à avant (les horaires variables sont mis en place de manière défavorable)

Pas de projet de service, plus de fiches de postes.

### *DRAC Nouvelle Aquitaine (liste FSU-CGT)*

Absence de la FSU durant deux mandats (suite au départ de l'inventaire)  
En 2014 : FO et l'UNSA (plus d'activité syndicale)

2018 : 3 sièges UNSA-CFDT, 3 sièges CGT-FSU

Action programmée à Périgueux pour les vœux du DRAC, principal sujet : rattachement de l'UDAP 24 à la préfecture de département

Vendredi 28/01 le Directeur régional des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, dans un message dissuasif adressé à tous les agents, interdisait l'HMI syndicale devant le musée Vésuna à Périgueux. Malgré cela, la CGT Culture et la FSU ont maintenu leur initiative et étaient présentes à l'ouverture du musée ainsi qu'aux vœux du Directeur où nous avons pris la parole. Nous tenions à remercier l'ensemble des agents pour leur accueil, nos échanges et leurs signatures nombreuses pour la pétition « Améliorer nos salaires : je signe ! ». Nous remercions également pour leur soutien et leur disponibilité, l'Union Départementale CGT de Dordogne.

Cette journée était dédiée en particulier à l'Unité Départementale de l'Architecture et du patrimoine 24. Comme convenu nous nous sommes rendus à 14h30 devant la préfecture de Dordogne pour réaffirmer notre refus de voir ce service être rattaché à la préfecture et exiger qu'il ne soit pas concerné, comme les autres services de l'Etat en région, par ce dispositif d'expérimentation annoncé à l'automne 2018.

### *DRAC Occitanie (liste FSU-CGT)*

2014 : Sud avait les 34 des sièges à Toulouse

En 2018, Sud n'a pas fait de liste, on a vu apparaître une liste CFDT composée de conseillers sans expérience des instances.

2 sièges CFDT, 4 sièges FSU-CGT

A l'occasion des vœux de l'an dernier, le DRAC avait eu droit à un préavis de grève, cette année, 3/4 d'heures sont accordés aux nouveaux représentants du personnel pour leur permettre de se présenter.

### *DRAC Auvergne - Rhône-Alpes (liste FSU-CGT)*

Aucune autre liste en présence

Difficultés de coordination récurrentes entre Lyon et Clermont

6 sièges FSU-CGT

### *DRAC Centre (liste FSU-CGT)*

Aucune autre liste en présence

L'UNSA, qui avait la majorité des sièges, n'a pas représenté de liste. Un des anciens représentants UNSA s'est porté candidat sur notre liste.

Il va falloir recruter car la moitié de la liste part à la retraite d'ici l'an prochain.

4 sièges FSU-CGT

### *DAC Martinique*

Ex aequo avec la CGT

Nous perdons un de nos deux sièges par tirage au sort

2 sièges CGT, 1 siège FSU

Pas de directeur pour le moment, des décisions étranges sont prises concernant les congés et la sécurité.

### *DRAC Pays-de-la-Loire*

Disparition de l'UNSA mais baisse de 24% des votants

2 sièges CGT, 2 sièges FSU

### *CNC*

En 2014 : 5 sièges FSU, 2 sièges CGT, 2 sièges UNSA

Démision collective du CHSCT et du CT, re-nomination du CHSCT fin octobre 2018

En 2018, liste initiée par la direction sous les couleurs du SAMUP (petit syndicat autonomes d'auteurs compositeurs à l'origine, présent dans certains conservatoires et allié à la FAFP pour l'occasion)

Grosse mobilisation de la direction, d'où une participation de 79% (20 points de plus que pour le CTM)

A l'arrivée : 4 sièges FSU, 4 sièges SAMUP

### *Louvre*

L'actualité principale et l'entrée de la CFDT et de la CGC qui obtiennent chacune un siège au CT (pris sur la CGT et SUD)

A l'arrivée : 4 sièges CGT, 3 sièges SUD, 1 siège FSU, 1 siège CFDT, 1 siège CGC

Comme au CNC, la direction avait sa liste : elle a tout fait pour pousser la liste CGC, constituée en grande partie de cadres contractuels.

La CFDT bénéficie de son élan national. Apparemment, la direction de la CFDT Culture ne s'attendait pas à avoir un siège au Louvre (idem à Orsay où la CFDT entre également).

Comme ailleurs, la majorité des agents ne veulent pas « être catégorisés » par tel ou tel syndicat et ils votent plus pour des personnes que pour des organisations (cela a été apparemment le cas pour le vote CFDT, les agents ne connaissent pas la CFDT).

Au Louvre, un des sujets revendicatifs principaux concerne l'épuisement des personnels de surveillance de catégorie C qui sont confrontés de manière très violente à la pression de la foule. Il en résulte de graves atteintes à la santé (vertiges, tendinites ...) et une ambiance trop souvent conflictuelle.

Le renouvellement générationnel amène des gens qui se voient comme étant là à titre provisoire, ce qui ne facilite pas l'engagement syndical.

## *INRAP*

Nous passons nettement devant SUD, la FSU étant désormais le deuxième syndicat à l'INRAP (comme le disent les camarades de la CGT : « ça récompense le travail fourni »).

La CNT a bénéficié de l'effet « Gilets jaunes » en récupérant des voix sur la CGT et SUD.

Dans les grandes lignes nous maintenons nos deux sièges au CTC et au CHSCTC, celui du CA, nous avons fait une belle entrée en tête en CCP Adm avec 2 sièges sur 4, nous n'avons obtenu qu'un seul siège en CCP ST et l'essai n'a pas été transformé en CCP HF/HC à deux voix près.

Au niveau des CT spéciaux nous maintenons notre siège en GE, gagnons un siège en MED, en ARA et au Siège, nous perdons un siège sur les trois que nous occupions en CIF et celui de BFC.

Donc, pour le CT central : 4 sièges CGT, 2 sièges FSU, 2 sièges SUD, 2 sièges CNT

## *MUCEM*

3 sièges SUD, 1 siège FSU

Le MUCEM est toujours un établissement coupé en deux entre le J4 (le musée ouvert au public) où l'on rencontre une majorité de contractuels et le CCR (centre de conservation) peuplé surtout de titulaires. Le MUCEM compte 60% de contractuels Etat et 40% de statutaires.

Les élus de la liste SUD sont à des postes clé de relation avec les prestataires (particulièrement nombreux puisque le plafond d'emploi est à 128 et que les salariés de droit privé qui travaillent en sous-traitance sont à peu près autant).

Au MUCEM, l'imagination statutaire bat son plein puisque, outre le recours fréquent aux auto-entrepreneurs, on remarque des « postes permanents » de stagiaires et le recours à « Plan B », une association de bénévoles, pour certaines activités.

## *St Germain*

Nous conservons notre siège au CHSCT malgré une baisse de l'activité syndicale FSU due au départ à la retraite du secrétaire de section.

## *ENSBA (liste FSU-SUD)*

Seule liste en présence, la CGT ayant disparu du paysage par suite de compromissions trop visibles avec l'ancienne direction.

Les affaires de harcèlement suivent leur cours judiciaire. La difficulté de l'exercice syndical est, entre autres, qu'il est fatigant de palier en permanence l'impuissance et l'incompétence de l'administration.

HMI SUD/FSU prévues en local, avec systématiquement la présence des étudiants.

Problème récurrent d'inégalité de traitement entre les enseignants, avec un taux d'absentéisme important chez les professeurs CDI de haut niveau et d'autre part des équivalents CHED aux 35 heures avec des contrats sous-payés.

Autre thème d'actualité : la hausse des inscriptions pour les étudiants extra-communautaires, sur ce thème, un travail est en cours en relation avec le SNESUP.

## *Centrale*

Très bons résultats pour la FSU, nous conservons notre siège au CT AC, nous obtenons un siège au CHSCT AC, ce qui est très important compte tenu des problèmes qui vont se poser aux personnels de centrale dans les mois qui viennent (déménagements, transferts de missions, etc.)

Là, sans doute plus qu'ailleurs, la méfiance envers les syndicats est totale (notamment au secrétariat général) et les agents votent par sympathie personnelle.

L'UNSA, qui avait fait un très bon score en 2014 grâce à une collègue particulièrement appréciée, n'a pas présenté de liste cette fois-ci.

Un « audit RH » a été mené en douce, sans information du CHSCT ni du CT, concernant les personnels du SRH. On peut s'attendre à la disparition du bureau des pensions et probablement à celle du bureau des concours. Le transfert de gestion des personnels (CMN, Versailles, Orsay) va provoquer le transfert des personnels qui s'occupent des agents concernés dans les bureaux de gestion.

### *Musée de l'air et de l'espace*

Il s'agit d'un des trois musées sous tutelle de la DPMA (direction du patrimoine, de la mémoire et des archives) du ministère des armées.

La FSU n'est pas présente au ministère des armées, monter une section et avoir des sièges dans un de ses établissements publics est donc une manière pour nous d'établir une ... « tête de pont » pour la fédération.

La section a été déclarée le 30 août autour d'une équipe très motivée. Excellent résultat puisque sur 5 sièges nous en avons obtenu 3 (les 2 autres pour l'UNSA).

Jusqu'à présent, l'activité syndicale était tombée pratiquement à zéro avec une représentation CGT - FO - UNSA globalement inactive d'agents en fin de carrière.

Le musée est dans une phase de très gros travaux de réhabilitation, une vigilance particulière devra s'exercer au niveau du CHSCT.

La gestion du personnel reposant en grande partie sur des rotations de CDD, c'est la vigilance du CT qui devra s'exercer.

## **2 - Organisation du syndicat**

Depuis huit ans, nous butons sur un problème majeur d'organisation : comment nous partager le travail pour que notre syndicat puisse être en mesure de suivre l'ensemble des dossiers sociaux, politiques et organisationnels qui concernent la vie professionnelle des agents du service public de la culture ? Comment nous mettre donc en état d'être réactifs sur les questions nationales qui agitent la vie des services sans avoir le sentiment de devoir refaire tout le travail d'apprentissage à chaque fois qu'elles reviennent sur le devant de la scène et sans que cela prenne trop de temps dans les semaines de travail de camarades en général fort occupés ?

Notre syndicat est aujourd'hui bien structuré en ce qui concerne ses sections, cela a pris du temps, mais ça fonctionne. En revanche, il pêche dans sa capacité d'analyse des problématiques générales. Et il ne s'agit pas d'une carence au niveau de l'information : un travail important de recueil et d'organisation d'une documentation thématique a été effectué par la permanence nationale et il est à la disposition des adhérent.e.s. Mais la documentation ne peut remplir sa fonction que si elle est prise en charge par des groupes de camarades spécialisés sur tel ou tel sujet.

Parallèlement, le rôle du bureau national doit être ré-examiné. Selon nos statuts, le BN est l'organe exécutif du syndicat, il doit donc être en mesure de travailler sur toutes les questions amenées par l'actualité, dans le respect des mandats du congrès et sous le contrôle du conseil qui est l'organe délibératif ordinaire de notre organisation.

Or, trop souvent, les séances du BN se déroulent comme un mini-conseil, ses membres ayant tendance à participer au débat davantage en fonction de leurs positions locales, en général en tant que responsables de sections, que comme membres d'une instance exécutive spécialistes de questions nationales.

Il semble donc souhaitable que, sans rien lâcher de notre organisation « locale » (les sections), nous la complétions par une organisation thématique et sectorielle qui nous permettent d'accroître nos capacités d'analyse et d'intervention sur les dossiers généraux et qui permette à chaque adhérent.e de savoir immédiatement à qui s'adresser pour avoir un avis expert sur tel ou tel sujet.

Cette nouvelle organisation fera l'objet d'une partie des travaux de notre congrès de l'automne prochain, mais il est indispensable d'en esquisser dès à présent les grandes lignes et de la tester sur les secteurs et les dossiers pour lesquels des camarades sont d'ores et déjà disponibles.

Certains secteurs (« archéologie », « recherche »...) sont déjà en fonctionnement. Ils fonctionnent plus ou moins bien, plus ou moins régulièrement, mais ils existent.

Certains domaines (« CHSCT », « action sociale », etc.) sont, eux aussi, bien organisés.

Mais il en existe bien d'autres qui ne sont pas couverts et qui dépendent de la disponibilité occasionnelle, voire accidentelle, de certain.e.s d'entre nous, ou dans bien des cas ne sont pas du tout traités.

Le principe est que chaque dossier devrait être pris en charge par un groupe de camarades autour d'un.e responsable principal.e disposant de moyens (décharges) et d'outils techniques (liste de diffusion...) adéquats.

Pour la raison évoquée plus haut, il paraît raisonnable que certain.e.s de ces responsables soient des membres du BN et que la qualité de membres du BN comprenne cette responsabilité d'animation de groupe.

À ce stade, les groupes thématiques évoqués sont ceux présentés dans la liste ci-dessous. Ils feront l'objet dans les mois qui viennent de travaux de structuration. Un point d'étape sera fait au conseil de juin et un travail en profondeur occupera une séance du congrès.

### *domaines d'expertise*

- finances publiques, budget de l'Etat, budget du MC, budgets des EP
- veille législative
- retraites
- chômage

### *chantiers sectoriels*

- Archéo
- Recherche
- Documentation
- Métiers d'art
- Administration
- MH, archi
- Musées
- Communication

### *chantiers statutaires*

- Référents par corps
- Rémunération/primes
- Temps de travail
- Mobilité
- Non titulaires
- Précarité

### *dossiers nationaux*

- CHSCT-RPS
  - Action sociale
  - Egalité pro/labels
  - Formation
  - Bilan social
  - GPRH
  - Evaluation
  - Gouvernance
- 
- Communication du syndicat

### **3 - Préparation du congrès**

Notre prochain congrès se déroulera du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Sommières (Gard), il s'agit d'un congrès statutaire préparatoire au congrès fédéral qui se déroulera en décembre à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre 2019.

Comme pour chaque congrès, la préparation comprendra l'écriture du rapport (moral et financier) ainsi que l'élection de 7 membres du BN (qui comporte 14 membres et est renouvelable par moitié) et, si on garde la formule des deux derniers congrès, un questionnaire portant sur un certain nombre de points de fonctionnement du syndicat.

Concernant le rapport moral, il sera demandé aux sections de rédiger les paragraphes les concernant. Il est rappelé que, lors du congrès de Moëllan, il avait été acté que chaque section devait rédiger un rapport annuel, cela n'a visiblement pas été possible.

Concernant le BN, les candidats doivent figurer sur une liste d'au moins sept noms et comprenant une profession de foi. Les listes doivent être déposées trois mois avant le congrès, soit avant le 30 juin.